



01 - Ouverture de la séance

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 1er novembre 2010 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 M. Michel Flamand	Siège # 4 Mme Carole Dubois
Siège # 2 M. Bruno Montminy	Siège # 5 M. Alain Roger
Siège # 3 Mme Huguette Robitaille	Siège # 6 M. Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Robert Samson.

Mme Lucie-Marie De Blois, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

02 - Discours du maire

2 - DISCOURS DU MAIRE :

Le discours du maire est déposé et sera publié dans le bulletin municipal du mois de novembre 2010.

03 - Mot de la directrice générale

3 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE :

04 - Questions de l'Assemblée

4 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE :

05 - Adoption de l'ordre du jour

5 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1 - Ouverture de la séance
2 - Discours du maire

- 3 - Mot de la directrice générale
- 4 - Questions de l'Assemblée
- 5 - Adoption de l'ordre du jour
- 6 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010
- 7 - Comptes à payer
- 8 - Urbanisme
 - 8.1 - Validation et caractérisation des milieux humides de la MRC de Lotbinière
 - 8.2 - Adoption du règlement 414-10 - Modification du zonage pour Ilot déstructuré
 - 8.3 - Adoption du règlement 415-10 pour les ventes de garage
 - 8.4 - Demande de dérogation mineure no 2010-224 pour la marge avant d'une résidence
 - 8.5 - Avis de motion de modification du règ. 366-08 sur les permis pour modifier le coût minimum des travaux
 - 8.6 - Agrandissement du périmètre urbain
 - 8.7 - Agrandissement du périmètre urbain - rencontre UPA
 - 8.8 - Agrandissement du périmètre urbain - Mandat à la MRC
- 9 - Loisirs
 - 9.1 - Remplacement du système de son à l'aréna
- 10 - Voirie
 - 10.01 - Déneigement de la rue Têtu
- 11 - Achat d'un camion porteur d'eau de 2500 gallons pour la protection incendie
- 12 - Adésion au programme de soutien aux réalisations locales
- 13 - Varia
 - 13.1 - Entente avec la Commission scolaire pour service Internet sans fil à la bibliothèque
 - 13.2 - Élimination des ormes ayant la maladie hollandaise de l'orme
 - 13.3 - Plan d'actions concernant la Route 218
- 14 - Questions de l'Assemblée
- 15 - Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Huguette Robitaille, d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut avec les ajouts au point 13.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2010-11
243**

06 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010

**6 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2010**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Claude Blais, appuyé par Alain Roger, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2010, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2010-11
244**

07 - Comptes à payer

7 - COMPTES À PAYER :

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Alain Roger,

De payer les comptes du mois d'octobre 2010 pour un montant de 126 221.13 \$: par chèque 95 073.02 \$ et par liens électroniques 31 148.11 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

08 - Urbanisme

08 - URBANISME :

**2010-11
245**

08.01 - Validation et caractérisation des milieux humides de la MRC de Lotbinière

8.01 - Validation et caractérisation des milieux humides de la MRC de Lotbinière

Attendu que la Municipalité de Saint-Gilles désire appuyer la démarche relative au projet de *Validation et caractérisation des milieux humides de la MRC de Lotbinière*.

Attendu que ce projet permettra d'améliorer les connaissances actuelles des milieux humides de notre territoire. Les connaissances relatives à la localisation et la caractérisation des milieux humides sont des données d'importance qui nous seront très utiles dans la réalisation de Plan de conservation des milieux humides.

Attendu que la Municipalité de Saint-Gilles tient à réaffirmer son intérêt dans l'étude des milieux humides de la MRC de Lotbinière;

Il est proposé par Claude Blais, appuyé par Michel Flamand, QUE la municipalité de Saint-Gilles confirme la participation de son équipe comme support technique et professionnel pour l'équivalent de 1750 \$. Ce projet de *Validation et caractérisation des milieux humides de la MRC de Lotbinière* est donc très bien accueilli au sein de notre organisation.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2010-11
246**

08.02 - Adoption du projet de règlement 414-10 - Modification du zonage pour Ilot déstructuré

8.02 - Adoption du projet de règlement 414-10 - Modification du zonage pour Ilot déstructuré

la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité
ATTENDU QUE : régie par le *Code municipal du Québec* et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE : lors d'une séance de ce conseil, le plan d'urbanisme portant le numéro 403-10 fut adopté le 3^e jour du mois de mai 2010;

ATTENDU QUE : lors d'une séance de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 363-08 fut adopté le 8^e jour du mois de février 2008;

ATTENDU QUE : l'avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance du conseil tenue le 4 octobre 2010;

EN CONSÉQUENCE : Sur proposition de Carole Dubois, appuyé par Michel Flamand, le projet de règlement suivant, portant le numéro 414-10, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 1^{er} novembre 2010.

**2010-11
247**

08.03 - Adoption du projet de règlement 415-10 pour les ventes de garage

8.03 - Adoption du projet de règlement 415-10 pour les ventes de garage

Aux fins de modifier le règlement no 363-08 intitulé «RÈGLEMENT DE ZONAGE» de façon à modifier les dates prescrites pour les ventes de garage.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de modifier les dates prescrites pour les ventes de garage;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 363-08 fût adopté le 8^e jour du mois de février 2008;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance du conseil tenue le 4 octobre 2010;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Michel Flamand, appuyé par Huguette Robitaille, le projet de règlement suivant, portant le numéro 415-10 est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 1^{er} novembre 2010.

**2010-11
248**

08.04 - Demande de dérogation mineure no 2010-224 pour la marge avant d'une résidence

8.04 - Demande de dérogation mineure no 2010-224 pour la marge avant d'une résidence

ATTENDU QU' une demande de dérogation mineure a été demandée pour le lot 3 839 648;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser une situation existante;

ATTENDU QU' un permis de construction n'a été retrouvé dans les dossiers municipaux et que l'on ne connaît pas la date de construction;

ATTENDU QUE le premier règlement prescrivant la marge de recul

avant est en vigueur depuis le 6 février 1978;

ATTENDU QUE la marge actuelle du bâtiment est de 8,68 mètres au lieu de 9,0 mètres ;

IL est proposé par Carole Dubois, appuyé par Alain Roger, et résolu d'entériner la recommandation du CCU à l'effet d'accepter la présente demande de dérogation mineure.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08.05 - Avis de motion de modification du règ. 366-08 sur les permis pour modifier le coût minimum des travaux

8.05 - Avis de motion de modification du règ. 366-08 sur les permis pour modifier le coût minimum des travaux

Avis de motion est donné par la conseillère Huguette Robitaille que le règlement 366-08 sur les permis sera modifié à une séance ultérieure, pour changer le coût minimum des travaux.

08.06 - Agrandissement du périmètre urbain

8.06 - Agrandissement du périmètre urbain

Reporté à la prochaine réunion

08.07 - Agrandissement du périmètre urbain - rencontre UPA

8.07 - Agrandissement du périmètre urbain - rencontre UPA

Reporté à la prochaine réunion

**2010-11
249**

08.08 - Agrandissement du périmètre urbain - Mandat à la MRC

8.08 - Agrandissement du périmètre urbain - Mandat à la MRC

Il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Michel Flamand de donner le mandat à la MRC pour préparer le dossier de demande d'exclusion à la CPTAQ pour l'agrandissement du périmètre urbain.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - Loisirs

9 - LOISIRS :

**2010-11
250**

09.01 - Remplacement du système de son à l'aréna

9.01 - Remplacement du système de son à l'aréna

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé de Alain Roger, de remplacer

le système de son de l'aréna pour un montant de 1860 \$ + taxes de Installation R. Mailloux.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10 - Voirie

10 - VOIRIE :

**2010-11
251**

10.01 - Déneigement de la rue Têtu

10.01 - Déneigement de la rue Têtu

Considérant la consultation publique qui a démontré l'importance que les résidents du secteur de la pointe Saint-Gilles accordaient à l'entretien de cette rue;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Alain Roger, de faire un ajout au contrat de déneigement de Excavation Steve Beaumont pour inclure la rue Têtu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2010-11
252**

11 - Achat d'un camion porteur d'eau de 2500 gallons pour la protection incendie

11 - Achat d'un camion porteur d'eau de 2500 gallons pour la protection incendie

Considérant le schéma de couverture de risques qui recommandait l'acquisition d'un camion porteur d'eau répondant aux normes UCL;

Considérant les démarches entreprises pour trouver un camion usagé de quelques années mais répondants aux exigences gouvernementales;

Considérant l'appel d'offres lancée en octobre sur le site SÉAO (Site électronique d'appels d'offres) qui permet à tous les fournisseurs de soumissionner partout au Québec;

Considérant l'acceptation du règlement d'emprunt par le Ministère des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire;

Il est proposé par Alain Roger, appuyé par Michel Flamand, d'acquérir un camion porteur d'eau 2007 de 2500 gallons au seul soumissionnaire conforme, soit Équipement d'Incendie Levasseur Inc., pour un montant de 152 799 \$ + taxes.

Le financement sera de 150 000 \$ par règlement d'emprunt et 14 832 \$ seront pris à même le fonds de roulement et remboursés en 2011 et 2012.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2010-11
253**

12 - ADHÉSION AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX RÉALISATIONS LOCALES

12 - ADHÉSION AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX RÉALISATIONS LOCALES - DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER / HYDRO-QUÉBEC

- ATTENDU qu'Hydro-Québec déploie des efforts soutenus pour inciter sa clientèle à économiser l'énergie ;
- ATTENDU que pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le « *Diagnostic résidentiel Mieux consommer* », lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation ;
- ATTENDU que pour ce faire, elle met en œuvre une nouvelle stratégie promotionnelle qui s'appuie sur une approche communautaire et régionale en demandant aux collectivités de participer à l'effort de promotion ;
- ATTENDU que les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidents admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que pour chaque rapport de recommandation transmis à un client admissible, un montant sera remis à municipalité de Saint-Gilles en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur;
- ATTENDU que ce montant sera de 30 \$ par rapport de recommandation en format papier et de 35 \$ par rapport de recommandation en format électronique ;

En conséquence, il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Huguette Robitaille,

QUE la municipalité de Saint-Gilles accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme « *Soutien aux réalisations locales - Diagnostic résidentiel Mieux consommer* »

QUE la municipalité de Saint-Gilles soumet le projet d'aménagement d'une aire de jeux et de modules de jeux au Parc municipal.

QUE la municipalité de Saint-Gilles désigne monsieur Conrad Routhier, comme responsable de ce projet et comme celui qui accompagnera Hydro-Québec au cours de cette campagne.

QUE la municipalité de Saint-Gilles autorise Lucie-Marie de Blois à signer pour et au nom de la municipalité tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution. En l'absence de Lucie-Marie de Blois, la municipalité de Saint-Gilles autorise Conrad Routhier à signer, à titre de substitut, pour et au nom de la municipalité de Saint-

Gilles tout document et / ou formulaire donnant effet à la présente résolution

QUE la municipalité de Saint-Gilles soit autorisée à recevoir paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet le projet d'aménagement d'une aire de jeux et de modules de jeux au Parc municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

13 - Varia

13 - VARIA :

**2010-11
254**

13.01 - Entente avec la Commission scolaire pour service Internet sans fil à la bibliothèque Le Signet

13.1 Entente avec la Commission scolaire pour service Internet sans fil à la bibliothèque Le Signet

Il est proposé par Claude Blais, appuyé par Alain Roger, de conclure l'entente avec la Commission scolaire des Navigateurs pour doter la bibliothèque Étienne-Chartier d'un service d'internet sans fil.

La directrice générale, madame Lucie-Marie de Blois et le maire, monsieur Robert Samson, sont autorisés à signer au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires pour donner entier effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2010-11
255**

13.02 - Élimination des ormes ayant la maladie hollandaise de l'orme

CONSIDÉRANT qu'il y a des arbres morts près des tours d'hydro Québec, sur la Route 269;

CONSIDÉRANT que ces arbres sont probablement morts suite à la maladie hollandaise de l'orme;

CONSIDÉRANT que lesdits arbres doivent être éliminés, mais qu'ils se retrouvent dans l'emprise de la rue qui appartient au ministère des Transports et sur le terrain appartenant à Hydro Québec;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Robert Samson, de faire la demande au ministère des Transports et à Hydro Québec, pour que soient éliminés les ormes en question.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2010-11
256**

13.03 - Plan d'actions concernant la Route 218

13.3- Plan d'actions concernant la Route 218

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Michel Flamand, de demander un avis à notre aviseur légal, pour connaître la façon de procéder pour permettre à nos entrepreneurs locaux de circuler sur la

route 218 malgré le «no truck» que la municipalité entend mettre en place dès la réfection de la route.

14 - Questions de l'Assemblée

14 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE :

**2010-11
257**

15 - Clôture et levée de la séance

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Michel Flamand, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21h40.

Robert Samson, maire
trés.

Lucie-Marie De Blois, directrice générale/sec.